

073PI

Le Quai

Concept :

Privilégier la continuité en poursuivant dans la même direction que nos prédécesseurs. Mettre en évidence les empreintes historiques des voies ferrées de ce secteur. Profiter de ce graphique pour faire dialoguer les espaces. En faire la base de l'aménagement et créer une circulation fluide et sécuritaire.

Le mouvement des empreintes aux sols nous permettra de faire le transit entre la place Valois et les nouveaux aménagements. Des espaces de rencontre, de détente et de jeux feront face à la place existante et renforceront l'appropriation des lieux par les piétons et cyclistes.

Le piéton est roi. La loi ici est celle du plus vulnérable et de la lenteur contrôlée.

Concept végétation :

Ayant remarqué le peu d'entretien des végétaux de la place Valois, les natures sont composées entièrement de végétaux nécessitant un minimum d'entretien.

Les 2 natures du Quai,

- 1- Les espaces végétalisés sont à l'image du concept, se détachant en 2 types de natures distinctes soit les *entrées en gare*, composé d'arbres, d'arbustes et de vivaces florifères. Les propositions des massifs soulignent les entrées du site et nous invitent à la promenade.
- 2- La deuxième nature est celle des rails. Composées de graminées et de vivaces rustiques courtes qui suivent les courbes des rails sans encombrer les passages. Les lignes et courbes invitent les piétons et cyclistes à partager l'espace, à découvrir et investir ces mêmes espaces nouvellement créés. Cette végétation forte survit aux intempéries, ainsi qu'aux conditions urbaines.

Problématiques

1- Propreté :

Il nous a semblé que l'état négligé des installations pouvait avoir un effet négatif sur l'appropriation des lieux. Les commerces sur la place font un effort pour rendre les lieux accueillants, alors que la place elle-même manque d'entretien : les blocs de granit sont mal entretenus et sales, la végétation pauvre et mourante.

2-Sécurité :

La circulation des camions et les manœuvres de déplacement de ceux-ci. Les camions devront emprunter un nouvel itinéraire.

Les zones

Zone tampon :

En amont de la zone d'intervention, une signalisation (bollards lumineux) préviendra les citoyens qu'ils entrent en zone partagée à 20 km/h. De cette signalisation jusqu'aux *entrées en gare* un traitement de la chaussée renforcera cette mise en garde. Les *entrées en gare*, pour leur part, se remarquent par le rehaussement de la voie, qui amène l'espace entier de la zone de rencontre au même niveau.

Zone ludique et zone repos :

Une pergola — qui rappellera les abris de gare — abritera une zone de jeux, incluant des jeux d'eau. Un espace sur la rue Ontario à l'ouest de la rue Valois sera conservé pour installer une scène lors des événements.

En zone repos, du mobilier sur mesure. Aux deux *entrées en gare* de la rue Valois, des supports à vélo pour encourager le transport actif. Le remplacement des Cubes d'Onyx par des bollards lumineux, des bollards boîte à fleurs.

Éclairage : Uniformiser les éclairages. Colonne lumineuse DN-3560 pour les zones piste cyclable et piétonnière. Cette colonne s'harmonisera avec le style des lampadaires existants.